



COMMUNIQUÉ de presse
Pour diffusion immédiate

Trois commissions scolaires en Abitibi-Témiscamingue : un incontournable à défendre pour la région

Val-d'Or, le 20 janvier 2015 — Lors de la rencontre avec la députation régionale qui s'est tenue le 19 janvier, concernant le projet de regroupement régional des commissions scolaires, un argumentaire a été déposé pour défendre la création de trois commissions scolaires en Abitibi-Témiscamingue. La majorité des commissions scolaires de la région, appuyée par un large consensus d'acteurs socioéconomiques, a démontré les avantages de créer trois commissions scolaires en Abitibi-Témiscamingue. Les enjeux territoriaux, économiques et politiques sont au cœur de l'argumentation et soutiennent la réussite éducative.

Lors de cette rencontre, la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, la Commission scolaire Harricana et la Commission scolaire de Rouyn-Noranda ont partagé une vision commune pour l'avenir des commissions scolaires en Abitibi-Témiscamingue. Elles ont présenté un argumentaire convaincant supportant la création de trois commissions scolaires pour la région. Considérant que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Yves Bolduc, a mentionné être ouvert à examiner différents scénarios et qu'il connaît les réalités de la région en y ayant travaillé quelques années, nous avons confiance qu'il aura une écoute attentive à notre demande de trois commissions scolaires.

Une vision régionale

De nombreux appuis de la communauté et d'organismes soutiennent également la création de trois commissions scolaires en Abitibi-Témiscamingue : la Chambre de commerce et d'Industrie du Centre-Abitibi, la Chambre de commerce de Val-d'Or, la Conférence régionale des élus, la Corporation de l'enseignement et de la formation Amos-Région, la MRC d'Abitibi-Ouest, la Table interordres en éducation de l'Abitibi-Témiscamingue, la Ville de Val-d'Or. « Maintenant, nos députés doivent représenter les intérêts supérieurs de la région et défendre la création de trois commissions scolaires en Abitibi-Témiscamingue », affirme M. Gaétan Gilbert, président de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois.

Enjeux territoriaux

Le projet proposé par le Ministre de passer à deux commissions scolaires pour la région aurait comme impact de créer deux commissions scolaires parmi les plus grands territoires municipalisés au Québec. La combinaison de l'étendue et de la dispersion de la clientèle serait moins grande avec trois commissions scolaires facilitant notamment la poursuite des services de proximité, la connaissance des besoins et des réalités territoriales, en plus de permettre des

décisions locales favorisant la mobilisation des milieux (parents, communauté). Ces principaux éléments sont des facteurs clés de la réussite et de la persévérance scolaires.

Enjeux politiques

Le scénario de trois commissions scolaires permettrait de respecter les frontières des circonscriptions électorales et des territoires des MRC. Les commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue représentent actuellement 5 commissions scolaires sur un total de 60 commissions scolaires francophones, donc 8 % des voix. En passant à 2 commissions scolaires sur 36 au Québec, la représentation serait de 5 %, tandis que le scénario à trois sur un total de 37 nous ramènerait à 8 % des voix, donc un pouvoir politique équivalent à la situation actuelle. La représentation politique tout comme celles des parents de notre région à la Fédération des comités de parents du Québec sont des enjeux importants pour maintenir notre représentativité au niveau provincial.

Enjeux économiques

La politique d'achat local des commissions scolaires avec un scénario à trois entités permettra une meilleure répartition des achats sur l'ensemble du territoire. Aussi, avec le modèle de financement actuel, nous pouvons prévoir une perte de financement pour la région tandis que la normalisation du taux de taxation aurait un impact sur l'ensemble du territoire.

Rappelons que le scénario déposé par le Ministre prévoit que les commissions scolaires au Québec passeraient de 72 commissions scolaires à 36, et en Abitibi-Témiscamingue, les cinq commissions scolaires seront regroupées au sein de deux entités. « Des fusions auront lieu, c'est inévitable, cependant il est essentiel de défendre un modèle à trois commissions scolaires en Abitibi-Témiscamingue », soutient M. Daniel Camden, président de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda. « Nous comprenons bien les différents enjeux économiques et politiques auxquels le Québec doit faire face et c'est pourquoi nous croyons que le scénario de trois scolaires pour l'Abitibi-Témiscamingue permettra de maintenir certains leviers et de limiter les pertes pour la région », rapporte Annie Quenneville, présidente de la Commission scolaire Harricana.

-30-

Source et demandes d'entrevue: Caroline Neveu
Conseillère en communication
819 825-4220, poste 3013
neveu.caroline@csob.qc.ca

Valérie Gourde
Conseillère en communication
819-762-8161, poste 2284
gourdev@csrn.qc.ca

Johanne Godbout
Secrétaire générale et Conseillère en communication
819 732-6561 poste 2268
johanne.godbout@csharricana.qc.ca